

Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 15/01/2025



République française  
Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt

2024/ ...

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire  
Séance du 11 décembre 2024

L’an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

---

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	45
Absents :	24	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

---

**Étaient présents :** M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme GIRARD Nicole	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GREGOIRE Sylvie	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	M. JUSTINESY Gérard	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. BATOUX Philippe	M. KITAEFF Richard	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	Mme PONTET Annie
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme LION-PESQUIES Christine	M. RIVET Jean-Philippe
Mme CRESP Delphine	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. DECHER Martine	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
M. GERAULT Jean-Pierre	Mme NALLET Christine	M. VOURET Eric

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
M. BOREL Félix	ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

**Absents excusés :**

Mme DAUPHIN Mathilde  
Mme MILESI Véronique  
Mme ROUX Isabelle  
M. SEBBAH Didier

**Absents non-excusés :**

Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
Mme PALACIO Céline  
M. PEYRARD Jean-Pierre  
M. ROUSSET André  
M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2024-163

**FINANCES** – **Annule et remplace pour erreur matérielle la délibération n°163** - Budget Annexe Zones Sud 2024 :  
Décision Modificative n°1

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l’instruction comptable M57 ;*
- *Vu la délibération 2024-063 du 28 mars 2024 portant adoption du budget primitif du budget annexe « ZAE Zones Sud » ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 27 novembre 2024 ;*
- *Vu l’avis de la commission des finances en date du 27 novembre 2024.*

La décision modificative n°1 du budget annexe Zones Sud prévoit, pour la zone du Camp, le rachat auprès de l’Etablissement Public Foncier des acquisitions menées pour le compte de LMV.

Le montant de ces acquisitions, auquel s’ajoutent les études et divers frais supportés par l’EPF, s’élève au total à 1 861 875,18 € HT, se décomposant comme suit :

Coût acquisitions HT	1 654 062,00
Frais d'acquisitions HT	22 246,47
Impôts fonciers	5 059,06
Frais de gestion HT	8 613,82
Travaux HT	5 586,10
Frais divers	5 122,17
Assurance	89,91
Frais d'études HT	161 095,65
TOTAL HT	1 861 875,18

Le paiement de cette rétrocession s’effectuera en plusieurs fois et seul le règlement de la TVA à hauteur de 74 474,63 € pèsera sur l’exercice budgétaire 2024. Deux autres paiements seront ensuite prévus aux budgets 2025 et 2026 pour les montants respectifs de 800 000 € HT et 1 061 875,18 € HT.

Aussi, pour retracer cet échéancier, la décision modificative prévoit une écriture d’étalement de charges en dépenses de fonctionnement et recettes d’investissement (écriture d’ordre).

La décision modificative prévoit également un ajustement des crédits de comptabilisation des stocks (pour intégrer les acquisitions auprès de l’EPF et les études menées cette année sur la zone du Camp) et des intérêts de la dette souscrite auprès du Crédit Agricole (correction due aux remboursements anticipés du capital).

Enfin, la décision modificative prévoit le remboursement partiel de l’avance de trésorerie du budget principal pour 383 861 € et une subvention complémentaire du budget principal pour 24 000 €.



Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE par chapitre, la décision modificative n°1 du budget annexe « ZAE Zones Sud », équilibrée comme suit :  
Section de fonctionnement : 1 535 508,92 €  
Section d'investissement : 1 864 637,80 €
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance,  
Elisabeth AMOROS

Cavaillon, le 12 décembre 2024

Le Président,  
Gérard DAUDET

